Image not found or type unknown

Disparition du locataire et de quelques biens

Par **manou971**, le **04/03/2014** à **20:19**

bonjour
j'ai eu recemment la mauvaise experience d'avoir un locataire dans un studio meublé que je venais d'acheté dans une résidence sécurisée et très tranquille. bail signé pour un an, et qui àprès, 6mois dans les murs a disparu laissant derrière lui mon studio dans un état pas possible, plus de tv, cuisinière et micro onde. volet roulant deterioré...2 mois d'impayé. la caution ne couvre evidement pas tout ce préjudice et je n'étais pas assuré ...il s'avère que lorsque je suis allé à mon studio après 10 jours sans nouvelles de mon locataire j'ai trouvé la porte fermée normalement et le volet roulant à demi ouvert en fait il manquait la moitié du tablier qui se trouvé devant l'entrée. petit point précis qui montre que la partie manquante a été sortie par la porte d'entrée. bref je suis entré dans le studio et là plus de trace des locataires et l'appart sans dessus dessous. j'ai appellé la gendarmerie qui m'a dit qu'il ne pouvait rien faire et que l'on avait meme pas le droit (eux et moi) d'etre dans le studio ca je m'en doutais un peu mais je ne pouvais plus attendre
les gendarmes m'ont dit que le seul recours etait de passer par huissier. je me suis renseigné et on m'a bien dit que c'etait une procédure longue et couteuse sans pour autant rentré dans ces frais. j'ai evidement récuperer mon studio tout refait à l'intérieur tout racheter afin de le relouer au plus vite. avez vous des suggestions par rapport à mon cas et eventuellement des conseils pour mes futures locations?
merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés